



**Conseil national
de l'information statistique**

**Commission
« Entreprises et stratégies de marché »**

Réunion du 25 mars 2020

**Fiche descriptive pour
une demande d'avis d'opportunité**

**Enquête mensuelle prix des consommations
intermédiaires nécessaires aux agriculteurs**

1. Titre

Intitulé de l'enquête	Enquête mensuelle prix des consommations intermédiaires nécessaires aux agriculteurs
-----------------------	--

2. Statut de l'enquête

Initiative	Enquête d'initiative européenne, relevant d'un engagement volontaire (gentlemen's agreement, facultative)
Contenu du questionnaire	Servant à répondre à un règlement européen

3. Champs de l'enquête

Unité statistique enquêtée	Entreprise
Champ statistique couvert	<p>Les entreprises enquêtées relèvent des branches d'activité du commerce de gros de céréales, de semences et d'aliments du bétail (46.21Z), du commerce de gros de produits chimiques (46.75Z) et des activités vétérinaires (75.00Z). Certains fabricants d'aliments pour animaux (10.91Z) ayant une activité de commercialisation sont également interrogés. Sont interrogées les entreprises dont les chiffres d'affaires sont les plus élevés pour les branches concernées.</p> <p>L'enquête suit 3 000 séries de prix qui se répartissent ainsi :</p> <ul style="list-style-type: none">- semences et plants (11 %)- engrais, amendements et supports de cultures (25 %)- produits de protection des cultures (21 %)- aliments pour animaux (35 %)- matériel et petit outillage (2 %)- produits et services vétérinaires (6 %)
Champ géographique	France entière

4. Présentation de l'enquête

Titre du(es) questionnaire(s)	Enquete mensuelle prix des consommations intermédiaires nécessaires aux agriculteurs (EPCIA)
-------------------------------	--

URL de consultation du questionnaire

<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

Objectifs	<p>L'enquête PCIA a pour objectif de suivre les coûts d'approvisionnement des agriculteurs en agrofournitures et produits et services vétérinaires. Elle est une des principales sources qui alimente le calcul de l'indice national des prix d'achat des moyens de production agricoles (Ipampa) et des Ipampa régionalisés, selon des principes et une nomenclature harmonisée avec les autres pays de l'Union européenne.</p>
Thèmes du (ou des) questionnaires	<p>Suivi des prix et des conditions d'achats d'un certain nombre d'agrofouritures nécessaires aux agriculteurs dans le cadre de leur activité de production.</p>
Historique	<p>L'enquête PCIA dans sa forme actuelle résulte de la refonte en 1995 de l'enquête courante réalisée pour le suivi de l'indice des prix des produits industriels nécessaires aux exploitations agricoles (Ippinea). Il s'agit par conséquent d'une reconduction de l'enquête, le dernier avis de conformité ayant été attribué en 2015. Réalisée depuis 1995 par le SSP, l'enquête PCIA a été actualisée à partir des résultats de l'enquête préliminaire au rebasement 2015 effectuée en 2017.</p>
Faits marquants précédentes éditions	<p>Rebasement 2015, dématérialisation par internet de l'enquête</p>
Concertation	<p>Un comité de concertation a été réuni en février 2015 en vue de la réalisation de l'enquête préliminaire au rebasement 2015. Il regroupait l'Insee, le SSP (service statistique du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation) et l'ensemble des professionnels des domaines concernés.</p>
Origine de la demande	<p>A l'échelon européen, l'information collectée répond aux demandes d'indices (IPAMPA) et de prix absolus définies dans le cadre de la politique agricole européenne par un gentleman's agreement entre les États membres, Eurostat et la DG Agri de la Commission européenne. Aux échelons national et régional, l'information collectée permet de répondre aux besoins du ministère en charge de l'agriculture et des milieux professionnels.</p>

Place dans un dispositif statistique	Il n'y a pas d'autres sources disponibles sur le domaine de l'enquête PCIA permettant de connaître l'évolution des prix des intrants payés par les exploitants agricoles.
Extensions géographiques	Néant
Utilisateurs	DG Agri de la commission européenne, Insee, services du ministère en charge de l'agriculture notamment les services régionaux et milieux professionnels.

5. Caractéristiques techniques

Périodicité de l'enquête	Mensuelle
Période de collecte	La collecte de l'information se déroule du 27 du mois M au 27 du mois M+1. Néanmoins une entreprise peut corriger ses déclarations sur les deux mois précédents.
Mode de collecte	L'enquête est réalisée par Internet depuis 2016. L'unité enquêtée reçoit un code d'accès qui lui permet de s'identifier et de renseigner le questionnaire.
Comitologie	Réunion trimestrielle avec la division « Indice des prix à la production » (IPP) du département des « Statistiques de court terme » (DSCT) de l'Insee.
Contraintes pour l'enquêté	Le temps de réponse moyen est de l'ordre d'une vingtaine de minutes.
Coût de l'enquête	0,5 ETP agent de catégorie A. 0,5 ETP agent de catégorie B. 59 000 euros (coûts humains directs + coût fonction support)
Organisme collecteur	Service de la statistique et de la prospective (SSP) du ministère de l'Agriculture et de l'alimentation.
Plan de sondage	La méthode mise en place est un cut-off. Les entreprises,

	préalablement classées, qui concourent à 85 % du chiffre d'affaires régional sont sélectionnées.
Taille de l'échantillon	240

6. Service(s) producteur(s)

Service producteur principal	Service de la statistique et de la prospective (SSP)
Autres services producteurs	
Partenariat	sans objet
Date prévisionnelle de la première publication	Publication sous Agreste « Données en ligne » de l'indice des prix d'achat des moyens de prod. agricole (IPAMPA) et Agreste Conjoncture « Coût de production ». Fin de mois M+1, dans les « Informations Rapides » de l'Insee sur les indices des prix agricoles. Agreste Conjoncture